



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

FDVA 2019

Département de Vaucluse

FDVA 2019 : 3 OBJECTIFS

- ◉ **Formation des bénévoles**
- ◉ **Fonctionnement**
- ◉ **Projet innovant**



RÉPARTITION 2018

- Fonctionnement : subvention moyenne de 1 866 €
- Projets Innovants : subvention moyenne de 2 102 €
- Formation : la moyenne n'est pas significative
 - l'amplitude était de 600 € à 12 000 €

DOSSIERS DE SUBVENTIONS FDVA

- Procédure dématérialisée à faire obligatoirement sur le « compte Asso »
 - Le demandeur doit être en possession de son n° Siret et RNA pour créer son compte
 - Vérifier la correspondance entre le nom et l'adresse de l'association sur le RIB et le répertoire SIREN
- *En cas de besoin un accompagnement pourra être proposé par le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (APROVA, impasse Pignotte à Avignon) ou à la DDCS sur rendez-vous.*



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DES DEMANDES DE SUBVENTION



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

- ⦿ **Obligation d'effectuer sa demande en ligne par le « Compte Asso »**
 - ⦿ <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- ⦿ **Attention** : la première étape consiste à créer un compte à l'aide du numéro SIRET et RNA
- ⦿ **Important** : il est conseillé de créer le compte avec une adresse mail de contact de l'association



Le Compte *Asso*

Le site officiel de gestion d'association

UNE FOIS LE COMPTE CRÉÉ, VOUS RECEVEZ UN EMAIL AVEC UN LIEN DE CONFIRMATION

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DES DEMANDES DE SUBVENTION



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

- ⦿ **Important**, pour faciliter votre demande de subvention pensez à télécharger sur votre ordinateur :
 - Tous les documents obligatoires (projet associatif, RIB, attestation d'affiliation éventuelle, compte rendu financier (qualitatif et quantitatif) de l'action, compte rendu AG, bilan financier, etc.
 - Tous les documents utiles pour décrire précisément votre action : caractéristiques du public bénéficiaire, du territoire d'intervention, volume horaire, qualification de l'encadrement, etc.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU DOSSIER

- Respect du Tronc Commun d'Agrément
 - Objet d'intérêt général
 - Libre adhésion et gouvernance démocratique
 - Transparence financière
- Financement public inférieur ou égal à 75% des recettes du compte de résultats de l'association (année N-1)

CRITÈRES DE REJET DU DOSSIER

Aucune suite ne pourra être donnée aux demandes de subvention 2019 dans les cas suivants :

- ◉ Dossier incomplet (pièces justificatives manquantes)
- ◉ Fiche action du dossier incomplète
- ◉ Fiche budget prévisionnel de l'action incomplète et/ou non équilibrée
- ◉ Participation de l'État non précisée dans le budget prévisionnel
- ◉ Fiche relative aux statistiques de l'association non renseignée

AIDE À LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

- ⊙ Sur ce volant les associations sportives ne sont pas éligibles
- ⊙ Dotation pour le Vaucluse : 31 983 €
- ⊙ Les formations généralistes seront exclusivement réservées au CRIB
- ⊙ Seules les formations en lien direct avec l'objet de l'association seront étudiées

AIDE AU FONCTIONNEMENT ET AUX PROJETS INNOVANTS

Dotation départementale : 231 457 €

Financement ouvert à toutes les associations

1) Aide au fonctionnement

- Une aide au fonctionnement concerne le financement de la communication, le paiement d'un loyer, l'achat de petites fournitures, les charges et services divers, les dépenses de personnel, etc.
- Les associations comportant au plus deux emplois en équivalent temps plein sont prioritaires

2) Aide aux projets innovants

- ◉ Une action innovante est une action qui apporte sur le territoire :
 - une innovation sociale, environnementale ou sportive en réponse à des besoins non couverts
 - une innovation économique, une évolution innovante de la gouvernance
 - contribuant au dynamisme du territoire
 - fédérant des énergies citoyennes (participation des habitants, des bénévoles, des partenaires associatifs, etc.)
 - développant une offre d'appui et d'accompagnement aux petites associations locales et à leurs bénévoles sans cantonner cet appui à un secteur associatif ou aux membres de l'association

NB : ne sont pas finançables les créations d'emploi et l'investissement (immeubles et matériels).

POINTS ESSENTIELS DU DOSSIER

- **Actions de formation : préciser en particulier**
 - la durée de l'action (heures et jours)
 - Le nombre de bénéficiaires
 - Les dates de début et de fin de l'action
 - La qualité des intervenants (diplôme)
 - La participation financière éventuelle payée par le bénéficiaire
 - Les critères d'évaluation

- **Aide au fonctionnement : remplir la fiche « fonctionnement » du Compte Asso en précisant notamment la nature des dépenses**

POINTS ESSENTIELS DU DOSSIER

◎ Projets innovants : préciser en particulier

- Comment vous avez repéré le besoin social (diagnostic, enquête, etc.)
- Avec qui avez-vous construit le projet (adhérent, bénévole, habitant, partenaire, etc.)
- Sur quel territoire l'action est-elle prévue
- la durée de l'action (nombre de semaines et d'heures par semaine)
- Le nombre de bénéficiaires
- Les dates de début et de fin de l'action
- Nombre et qualité des intervenants éventuels (diplôme)
- La participation financière éventuelle payée par les bénéficiaires
- Les critères d'évaluation

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- ◉ Un ancrage territorial Vauclusien de l'activité de l'association est requis
- ◉ Le compte-rendu de l'action financée en 2018 par le FDVA devra être joint
- ◉ La demande doit porter sur l'année civile 2019
- ◉ Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité

CALENDRIER 2019

- ◉ 11 février : ouverture du « Compte Asso »
- ◉ 17 mars : fermeture du « Compte Asso »
- ◉ 23 mai : réunion du Collège Départemental du Vaucluse
- ◉ Juin : validation des propositions de financement par le Préfet de région
- ◉ Juillet : début de la mise en paiement

APPEL À PROJET FDVA

- ◉ Lien sur le site de la préfecture :
- ◉ www.vaucluse.gouv.fr/appel-a-projet-fdva-2019-a12363.html

Actualités

=> Accueil

=> Politiques publiques

=> Jeunesse-sports et vie associative

=> Appel à projet FDVA 2019

LES CONTACTS

◉ DDCS

- ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr



◉ APROVA

- asso@aprova84.org



RÉFÉRENTS THÉMATIQUES À LA DDCS

◉ Suivi administratif et financier

■ Françoise Nault

◉ 04 88 17 86 69

◉ ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr

◉ Sport

■ Elisabeth Chemouni

◉ 04 88 17 86 84

◉ elisabeth.chemouni@vaucluse.gouv.fr

■ David Obadia

◉ 04 88 17 86 66

◉ david.obadia@vaucluse.gouv.fr

■ Bruno Paccoud

◉ 04 88 17 86 67

◉ bruno.paccoud@vaucluse.gouv.fr

⊙ Jeunesse Éducation Populaire

■ Nathalie Tramier

- 04 88 17 86 62
- nathalie.tramier@vaucluse.gouv.fr

■ Philippe Ayache

- 04 88 17 86 68
- philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr

⊙ Autres domaines de la vie associative

■ Aurélie Irles

- 04 88 17 86 33
- aurelie.irles@vaucluse.gouv.fr



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

